*Ambassade de la République du Congo auprès de la Confédération Suisse*

*Mission Permanente de la République du Congo auprès de l'Office des Nations Unies à Genève, de l'Organisation Mondiale du Commerce et des autres Organisations Internationales en Suisse*

# DÉCLARATION DE LA RÉPUBLIQUE DU CONGO SUR LE RAPPORT DE L'EXAMEN PERIODIQUE UNIVERSEL DE LA REPUBLIQUE DE TURQUIE

***Monsieur le Président,***

La délégation de la République du Congo souhaite une chaleureuse bienvenue à la délégation de la République de Turquie et la félicite pour la présentation du rapport national relatif à la mise en œuvre des recommandations de l'EPU du premier cycle.

La délégation du Congo note avec satisfaction l'engagement de la Turquie dans l'élaboration d'un programme de réformes visant à améliorer la protection et la promotion des droits de l'homme.

La révision de la constitution approuvée en septembre 2010, reconnait comme droit constitutionnel, la lutte contre toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes, des enfants, des personnes handicapées et des personnes âgées.

En ce qui concerne le cadre juridique, le Congo se félicite des modifications apportées au code de procédure pénale, en mettant en exergue la loi adoptée, sur terrorisme et la loi sur la presse, y compris le renforcement de l'indépendance et l'impartialité du pouvoir judiciaire.

La République du Congo apprécie positivement les progrès accomplis par la Turquie, dans la création d'importantes institutions, en vue de renforcer les garanties institutionnelles des droits l'homme, tout en poursuivant la politique d'adhésion aux conventions et mécanismes internationaux dans le domaine des libertés et des droits fondamentaux.

Le Congo salue les efforts de la Turquie dans l'aide apportée aux réfugies Syriens, par la mise en œuvre systématique du régime de protection temporaire.

Je vous remercie

*8 Rue Chabrey 1202 Genève – Tél. : +41 22 731 88 21/26 - Fax: +41 22 731 88 17 missioncongo@bluewin.ch*